

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue à la salle municipale de Lac-du-Cerf, au 15, rue Émard, le **lundi 8 juin 2009, à 19 heures**, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

Sont présents et forment quorum :

Le maire Denis Simard

Les conseillers: Michel St-Louis, Hugo Bondu, Bernard St-Louis
Larry Boismenu et Pauline Ouimet

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale, est aussi présente.

Ouverture de la séance

Le maire déclare la séance ouverte à 19 h.

**Résolution n° 143-06-2009
Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par la conseillère Pauline Ouimet appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
ORDRE DU JOUR
8 JUIN 2009 - 19 HEURES**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;
3. ADOPTION DU(DES) PROCÈS-VERBAL (VERBAUX):
 - a) Procès-verbal - Séance ordinaire du 11 mai 2009;
 - b) Procès-verbal - Offre d'emploi – Préposé à l'entretien de la patinoire;
 - c) Procès-verbal - Offre d'emploi pour étudiants – Préposé à l'accueil – parc de la Biche 2009;
 - d) Procès-verbal - Offre d'emploi pour étudiants – Préposé à l'accueil pour le lavage des embarcations et le parc Le Petit Égaré;
4. ADMINISTRATION
 - a) Registre des comptes à payer au 31 mai 2009;
 - b) Registre des comptes à payer au 9 juin 2009;
 - c) Registre des salaires du 26/04/2009 au 30/05/2009;
 - d) Rapport de la secrétaire-trésorière - Délégation de compétence;
 - e) Emploi d'été Canada – Refus de financement (projet étudiants);
 - f) Finances Québec – versement 4 – Taxe sur l'essence 52 761,00\$;
 - g) Le sort du nucléaire au Québec : un choix de société;
 - h) Formation pour les présidents et secrétaires d'élection;
 - i) Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités – 24, 25 et 26 septembre 2009 à Québec;

- j) MAMROT – Rencontre 10 juin 2009 – Lac-du-Cerf – Fonds de soutien aux territoires en difficulté;
- k) MAMROT – Rencontre 18 juin 2009 – Rivière-Rouge – Communautés rurales branchées – Municipalités dévitalisées;
- l) MMQ (Assurance Jones inc.) – assurances organismes et individus;
- m) Réception d'un don d'une valeur de 5 000 \$ en ameublement de Docteure Sylvie Fortin pour le nouveau local du CLSC;
- n) Démission de M^{me} Carole Poirier au poste de secrétaire-trésorière adjointe;
- o) MRNF – Demande de changement d'usage de notre bail aux fins d'entreposage de concassé et de pierre sur le lot 14-1, rang 6, Canton de Dudley;

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- a) Réparation du camion cube incendie;

6. TRANSPORT

- a) Dossier chemin Forget (lot 43A-1-1, rang 8, Canton de Dudley);
- b) Engagement de crédit de 20 000\$ pour des travaux de rechargement de la surface de roulement des chemins, du Cerf, Gougeon et St-Louis (Gaétan Lacelle Excavation inc.);
- c) Demande de soumissions, par invitation, pour des travaux de forage et dynamitage sur les chemins, Lac-à-Dick, du Cerf, Dicaire et Wester;
- d) Demande de soumissions publiques - Appel d'offres pour la fourniture et mise en réserve de concassé;
- e) Engagement de crédit de 168 654\$ pour les travaux d'infrastructures routières – taxe fédérale d'accise sur l'essence – année 2009;
- f) Commission itinérante consultative – infrastructures routières : un bien collectif – 18 juin 2009, 18 h 30, Mont-Laurier;

7. HYGIÈNE DU MILIEU

- a) RIDL – Informations par la représentante municipale;
- b) Séance de formation compostage;
- c) Subvention de 1 310,46\$ dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles;

8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- a)

9. LOISIRS

- a) Offre d'emploi étudiants – préposé à l'accueil du parc «La Biche» 2009;
- b) Offre d'emploi – préposé à l'entretien de la patinoire;
- c) Formation d'un comité de sélection pour le poste préposé à l'accueil - parc de la Biche et préposé à l'entretien de la patinoire;
- d) Club des Loisirs du Lac-du-Cerf inc. – Demande de financement pour la Fête nationale du Québec 2009;
- e) Rénovation du centre civique dans le cadre du programme *Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER*;

10. CULTURE

- a) Échange de livres au CRSBPL – 16 juin à Sainte-Agathe-des-Monts;

11. LACS ET ENVIRONNEMENT

- a) Préposé à l'accueil au poste de lavage des embarcations et au parc Le Petit Égaré;
- b) Formation d'un comité de sélection pour le poste de préposé à l'accueil au lavage des embarcations et au parc Le Petit Égaré;
- c) Distribution d'arbres gratuits;
- d) COBALI – Atelier sur la revégétalisation des bandes riveraines 28 juin 2009, de 9 h 30 à 12 h 30, au Centre communautaire de Lac-du-Cerf;
- e) Association de Protection du Petit et du Grand Lac du Cerf – Invitation à la réunion annuelle, samedi le 4 juillet 2009, 9 h, au Centre communautaire de Lac-du-Cerf;

- 12. AVIS DE MOTION
- 13. RÈGLEMENTS
- 14. VARIA
- 15. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16. LEVÉE DE LA SÉANCE.

ADOPTÉE

Résolution n° 144-06-2009
Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2009

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l'unanimité d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2009.

ADOPTÉE

Résolution n° 145-06-2009
Adoption du procès-verbal du dépôt des candidatures pour l'offre d'emploi au poste de préposé à l'entretien de la patinoire – 8 juin 2009

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par la conseillère Pauline Ouimet et résolu à l'unanimité d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal du dépôt des candidatures pour l'offre d'emploi au poste de préposé à l'entretien de la patinoire en date du 8 juin 2009.

ADOPTÉE

Résolution n° 146-06-2009
Adoption du procès-verbal du dépôt des candidatures pour l'offre d'emploi au poste de préposé à l'accueil du parc de la Biche – 8 juin 2009

Il est proposé par le conseiller Larry Boismenu appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l'unanimité d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal du dépôt des candidatures pour l'offre d'emploi au poste de préposé à l'accueil du parc de la Biche en date du 8 juin 2009.

ADOPTÉE

Résolution n° 147-06-2009
Adoption du procès-verbal du dépôt des candidatures pour l'offre d'emploi au poste de préposé à l'accueil du parc de la Biche – 8 juin 2009

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal du dépôt des candidatures pour l'offre d'emploi au poste de préposé à l'accueil au poste de lavage des embarcations et du parc Le Petit Égaré en date du 8 juin 2009.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Résolution n° 148-06-2009

Registre des comptes à payer au 31 mai 2009

Il est proposé par la conseillère Pauline Ouimet
appuyé par le conseiller Bernard St-Louis
et résolu à l'unanimité d'accepter pour paiement le registre des chèques
suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 31 MAI 2009			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
M900243	à	I900248	2 104,75 \$
C900249	à	C900279	32 230,37 \$
C900280	à		1 522,88 \$
C900281	à	C900286	627,55 \$
I900299	à	M900301	8 101,37 \$
TOTAL			44 586,92 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 8 juin 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

Résolution n° 149-06-2009

Registre des comptes à payer au 9 juin 2009

Il est proposé par le conseiller Larry Boismenu
appuyé par le conseiller Hugo Bondu
et résolu à l'unanimité d'accepter pour paiement le registre des chèques
suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 9 JUIN 2009			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
M900287	à	M900298	100 810,05 \$
TOTAL			100 810,05 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 9 juin 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

Résolution n° 150-06-2009
Registre des salaires pour la période du 26 avril au 30 mai 2009

Il est proposé par le conseiller Michel St-Louis appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu à l'unanimité d'approuver le paiement des registres des chèques salaires pour la période du 26 avril au 30 mai 2009, se totalisant à 22 778,36\$. Chèques numéro D290136 au D290172.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 8 juin 2009,

Jacinthe Valiquette
Secrétaire-trésorière et directrice générale

Résolution n° 151-06-2009
Rapport de la secrétaire-trésorière et directrice générale - délégation de compétence

Il est proposé par la conseillère Pauline Ouimet appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu à l'unanimité d'approuver le rapport des engagements de délégation de compétence de la secrétaire-trésorière/directrice générale, bons de commande : ENB900060 à ENB900075 se totalisant à 5 712,70\$.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 8 juin 2009

Jacinthe Valiquette
Secrétaire-trésorière et directrice générale

Emploi d'été Canada – Refus de financement projet étudiants

Lettre de madame Geneviève Mongeau nous remerciant d'avoir présenté une demande de financement dans le cadre d'Emplois d'été Canada, que notre demande a été évaluée et jugée admissible, mais que malheureusement, le budget dont le gouvernement dispose pour notre circonscription n'est pas suffisant pour donner suite à notre demande et que par conséquent, ils ne peuvent pas nous allouer de fonds dans le cadre d'Emploi d'été Canada.

Finances Québec – 4^e versement – taxe sur l'essence

Dépôt en date du 29 avril 2009, du 4^e versement de Finances Québec sur la taxe sur l'essence au montant de 52 761,00\$.

Le sort nucléaire au Québec : un choix de société

Sujet reporté.

**Résolution n° 152-06-2009
Formation pour les présidents et les secrétaires d'élection**

Il est proposé par le conseiller Larry Boismenu appuyé par la conseillère Pauline Ouimet et résolu à l'unanimité d'autoriser la présidente d'élection ainsi que la secrétaire d'élection à assister à la formation pour les présidents et les secrétaires d'élection qui se tiendra à Gatineau le jeudi 3 septembre 2009 ou le mercredi 2 septembre 2009.

Il est de plus résolu de rembourser les frais de déplacement ainsi que les frais de repas sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 8 juin 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

Résolution n° 153-06-2009
Congrès de la FQM – 24, 25 et 26 septembre 2009

Il est proposé par la conseillère Pauline Ouimet appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire, M. Denis Simard, à assister au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités qui se tiendra les 24, 25 et 26 septembre 2009 à Québec et de payer les frais d'inscription pour la somme de 643,39\$ taxes incluses.

Il est de plus résolu à l'unanimité de rembourser les frais de déplacement, d'hébergement et de repas, sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 8 juin 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

MAMROT – Rencontre 10 juin 2009 – Fonds de soutien aux territoires en difficulté – Municipalité de Lac-du-Cerf

Pour faire suite à l'annonce du Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire tiendra une première rencontre le mercredi 10 juin 2009, à 9 h 30, à l'Hôtel de Ville de la Municipalité de Lac-du-Cerf avec des membres du Conseil municipal.

MAMROT – Rencontre le 18 juin 2009 – Communautés rurales branchées – Municipalités dévitalisées – Rivière-Rouge

Dans le cadre de la mesure gouvernementale mentionnée en objet, le ministère des Affaires municipales, planifie une rencontre d'information à l'intention des municipalités dévitalisées. Cette rencontre se tiendra le jeudi 18 juin 2009, à 13 h, au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge, à Rivière-Rouge.

Le maire assistera à cette rencontre.

MMQ – assurances organismes et individus – Centre communautaire

Selon le courtier d'assurance, il est fortement recommandé d'exiger une preuve d'assurance couvrant les activités des organismes et des individus. Ceci a pour but d'éviter que la municipalité ait à faire face à d'éventuelles poursuites en responsabilité.

En ce qui concerne les lieux (terrains & bâtiments), les assurances de la municipalité couvrent cette dernière en ce qui a trait aux aspects qui sont sous sa responsabilité, dans l'usage courant de ces derniers.

Il est aussi important de noter que si la municipalité permet l'utilisation d'un terrain et/ou bâtiment par un tiers l'assureur de la municipalité ne s'engage pas à couvrir le tiers, de là l'importance pour ce dernier d'avoir une ouverture d'assurance adéquate.

En tant qu'individu, les personnes peuvent posséder une assurance responsabilité individuelle à partir de leur contrat d'assurance habitation à ce moment les gens devraient référer à leur assureur afin de valider les couvertures disponibles.

Résolution n° 154-06-2009
Réception d'un don d'une valeur de 5 000 \$ en ameublement de la Docteure Sylvie Fortin pour le nouveau local du CLSC

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité de remercier très sincèrement, Docteure Sylvie Fortin, pour l'ameublement d'une valeur de 5 000 \$ qu'elle a donné à la Municipalité de Lac-du-Cerf pour meubler le nouveau local du CLSC et d'émettre un reçu à Docteure Fortin pour ledit don.

ADOPTÉE

Résolution n° 155-06-2009
Démission de madame Carole Poirier au poste de secrétaire-trésorière adjointe

Il est proposé par le conseiller Larry Boismenu appuyé par la conseillère Pauline Ouimet et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt la lettre de démission de madame Carole Poirier, au poste de secrétaire-trésorière adjointe. La démission prendra effet le 31 juillet 2009.

Le maire, le conseil municipal et la directrice générale remercient madame Carole Poirier pour le magnifique travail qu'elle a effectué durant toutes ces années.

ADOPTÉE

Résolution n° 156-06-2009

Offre d'emploi pour pourvoir le poste de secrétaire-trésorier adjoint

Il est proposé par la conseillère Pauline Ouimet appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité de faire paraître dans le journal *Le Choix d'Antoine-Labelle* et sur Emploi-Québec l'offre d'emploi suivant :

**OFFRE D'EMPLOI
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJOINT**

(Dans le texte la forme masculine désigne aussi bien les femmes que les hommes)

La Municipalité de Lac-du-Cerf est à la recherche d'une personne pour pourvoir le poste de secrétaire-trésorier adjoint.

Type de poste

Permanent, temps plein - 35 heures par semaine

Fonctions (Description sommaire)

Sous l'autorité de la secrétaire-trésorière et directrice générale, le secrétaire-trésorier adjoint est chargé des tâches suivantes :

- Renseigner les contribuables sur les différents services municipaux (évaluation, taxation, perception, etc.);
- Préparer les comptes de taxes;
- Effectuer différentes tâches comptables et de secrétariat;
- Rédiger des lettres et des procès-verbaux;
- Effectuer le classement des archives;
- Recevoir et traiter les appels téléphoniques;
- Fournir sur demande un soutien technique et administratif dans la préparation des devis et des projets de travaux;
- Reproduire, relier et distribuer divers documents;
- Assister la secrétaire-trésorière et directrice générale dans ses fonctions;
- Effectuer toute autre tâche reliée à ce poste et ou demandée par le supérieur.

Exigences

Habilités requises

- Posséder au moins deux (2) années d'expérience dans le domaine municipal;
- Détenir un diplôme d'études collégiales dans une discipline pertinente à l'emploi offert ou toute formation supérieure en comptabilité ou finances ou toute expérience dans un poste similaire seront considérées comme des atouts majeurs;
- Posséder un sens développé de l'organisation et des responsabilités;
- Faire preuve d'initiative, d'autonomie, de discrétion et d'un bon jugement;
- Avoir une connaissance des structures gouvernementales, régionales et municipales;
- Faire preuve d'une habileté certaine à communiquer avec le public, par écrit, en personne ou par téléphone;
- Avoir une bonne connaissance des tâches à accomplir, des lois et règlements en vigueur;
- Posséder une connaissance en informatique des logiciels : Microsoft, Word, Excel, Windows et CIB (logiciel municipal);
- Posséder une excellente maîtrise de la langue française et une connaissance de base de la langue anglaise.

Conditions salariales

Selon la convention collective en vigueur.

La personne retenue aura une période de probation de six (6) mois à faire, avant d'obtenir le poste de secrétaire-trésorier adjoint (art. 3.01 b de la convention collective en vigueur).

Début de l'emploi

15 juillet 2009

Comment postuler

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitæ, **au plus tard le 30 juin 2009, 13 h**, à l'adresse suivante : MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
«Poste de secrétaire-trésorier adjoint»
19, chemin de l'Église
Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S0

Seules les personnes dont la candidature sera retenue seront contactées.

Donné à Lac-du-Cerf, ce 15^e jour du mois de juin de l'an deux mille neuf.

Jacinthe Valiquette, g.m.a.
secrétaire-trésorière et directrice générale

c.c. M. Jacques Valiquette, représentant syndical

ADOPTÉE

Résolution n° 157-06-2009

Demande au MRNF de modifier l'usage du bail actuel de dépôt en tranchée– Lot 14-1, rang 6, Canton de Dudley, aux fins d'entreposage de concassé et de pierre

CONSIDÉRANT que le dépôt en tranchée situé sur le lot 14-1, rang 6, Canton de Dudley est fermé conformément à la Loi depuis décembre 2006 ;

CONSIDÉRANT que dans une lettre datée du 9 juin 2009, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs confirme que la fermeture de notre dépôt en tranchée est entièrement conforme aux exigences de fermeture ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf souhaiterait utiliser ce site, lot 14-1, rang 6, Canton de Dudley, pour entreposer du concassé et de la pierre ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé la conseillère Pauline Ouimet appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu à l'unanimité de demander au Ministère des Ressources naturelles et de la Faune de modifier le bail que nous possédons actuellement, sur le lot 14-1, rang 6, Canton de Dudley, aux fins de dépôt en tranchée, et ce, afin de permettre à la Municipalité de Lac-du-Cerf de pouvoir y entreposer du concassé et de pierre.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Résolution n° 158-06-2009
Réparation du camion cube incendie

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité de faire réparer le module IDM du camion cube incendie au Garage Martin Léonard, d'autoriser la dépense pour la somme de 1738,28\$ taxes incluses et le transfert de fonds du poste 03-200-00-002 – Incendie habits et équipements 1 000 \$ au poste 02-220-00-525 – Entretien du camion d'urgence.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 8 juin 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

TRANSPORT

Résolution n° 159-06-2009
Dossier chemin Forget (lot 43A-1-1, rang 8, Canton de Dudley

Il est proposé par le conseiller Michel St-Louis appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité que le Conseil municipal rencontre madame Lyne Gauthier à ce sujet.

ADOPTÉE

Résolution n° 160-06-2009
Engagement de crédit de 20 000 \$ pour des travaux de rechargement de la surface de roulement des chemins : du Cerf, Gougeon et St-Louis

Il est proposé par le conseiller Michel St-Louis appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu à l'unanimité d'engager un crédit de 20 000 \$ pour des travaux de rechargement de la surface de roulement des chemins : du Cerf, Gougeon et St-Louis.

Il est de plus résolu à l'unanimité que ces travaux soient effectués par Gaétan Lacelle Excavation inc.

ADOPTÉE

Résolution n° 161-06-2009

Demande de soumissions, par invitation, pour des travaux de forage et de dynamitage sur les chemins : Lac-à-Dick, du Cerf, Dicaire et Wester

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Lac-du-Cerf demande des soumissions, par invitation, aux entrepreneurs suivants :

- Castonguay inc.
- Dynamitage Ritchie – 9073-3817 Québec inc.
- R. Durand Forage et Dynamitage - 9066-2198 Québec inc.

et se lisant comme suit :

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

SOUSSION: TRAVAUX DE FORAGE ET DYNAMITAGE

PROJET : Travaux de forage et dynamitage

ENDROITS: Chemin Lac-à-Dick - Chemin du Cerf - Chemin Dicaire –
Chemin Wester

La Municipalité de Lac-du-Cerf demande des soumissions, par invitation, pour des travaux de forage et dynamitage sur des chemins municipaux.

Le soumissionnaire devra fournir la main-d'œuvre, l'équipement et la machinerie nécessaires pour l'accomplissement desdits travaux.

RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUSSIONS

Des soumissions scellées et portant mention «**SOUSSION DE TRAVAUX DE FORAGE ET DYNAMITAGE**», adressées au bureau de la municipalité, 19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S0, seront reçues **le ou avant le 30 juin 2009, à 14 h.**

Elles seront ouvertes publiquement **le 30 juin 2009, à 14 h 05**, au bureau municipal de la municipalité de Lac-du-Cerf, 19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf. Les jours et heures d'ouverture du bureau municipal sont: du lundi au vendredi, de 13 h 00 à 16 h 00, à l'exception des jours fériés.

FORMULAIRES DE LA MUNICIPALITÉ

Seules les soumissions complétées sur les documents fournis sur support papier par la Municipalité de Lac-du-Cerf seront considérées lors de l'analyse finale.

DÉPÔT

Toute soumission doit être accompagnée d'un dépôt ayant pour but de garantir la signature par l'adjudicataire d'un engagement en vertu duquel il accepte d'exécuter les travaux prévus conformément aux conditions stipulées dans les documents faisant partie de la demande de soumission à défaut de quoi la soumission sera rejetée.

Ce dépôt est constitué d'un chèque visé par une banque à charte du Canada ou une Caisse Populaire payable à la Municipalité de LAC-DU-CERF et représentant un montant équivalent à 10% du montant total de sa soumission, incluant les taxes et ce, à titre de caution de soumission.

Les dépôts de garantie seront retournés à tous les soumissionnaires sauf l'adjudicataire, dès que le Conseil aura accepté une des soumissions ou les aura rejetées. La Municipalité de LAC-DU-CERF gardera le chèque de dépôt de l'adjudicataire à titre de garantie d'exécution du contrat.

CONDITIONS

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le cahier de charge.

La Municipalité de Lac-du-Cerf ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à payer aucun dédommagement dans un tel cas.

Donné à Lac-du-Cerf, ce 9^e jour de juin de l'an deux mil neuf.

Jacinthe Valiquette, g.m.a.
Secrétaire-trésorière et directrice générale.

ADOPTÉE

Résolution n° 162-06-2009

Demande de soumissions publiques – Appel d'offres pour la fourniture et la mise en réserve de concassé

Il est proposé par le conseiller Larry Boismenu appuyé par la conseillère Pauline Ouimet et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Lac-du-Cerf demande des soumissions publiques pour la fourniture et la mise en réserve de concassé, se lisant comme suit :

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF

APPEL D'OFFRES FOURNITURE ET MISE EN RÉSERVE DE CONCASSÉ

La Municipalité de LAC-DU-CERF demande des soumissions publiques pour la fourniture et la mise en réserve de 17 000 tonnes métriques de concassé MG 20b.

Tous les détails pouvant servir au soumissionnaire sont contenus dans le cahier des charges et devis généraux que les soumissionnaires pourront obtenir à partir du 9 juin 2009 au bureau municipal situé à l'Hôtel de Ville, 19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S0.

Les soumissions devront être déposées au bureau municipal, 19, chemin de l'Église à Lac-du-Cerf, **au plus tard le 30 juin 2009, à 15 h 00**, dans une enveloppe cachetée, réservée à cet usage, portant la mention suivante :

Municipalité de Lac-du-Cerf
« Soumission pour la fourniture et la mise en réserve de concassé »
19, chemin de l'Église
Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S0

Toute soumission doit être accompagnée d'un dépôt ayant pour but de garantir la signature par l'adjudicataire d'un engagement en vertu duquel il accepte de fournir les matériaux prévus conformément aux conditions stipulées dans les documents faisant partie de la demande de soumission à défaut de quoi la soumission sera rejetée. Ce dépôt est constitué d'un **chèque visé** par une banque à charte du Canada ou une Caisse Populaire payable à la Municipalité de LAC-DU-CERF et représentant un montant équivalent à 10% du montant total de sa soumission, incluant les taxes et ce, à titre de caution de soumission.

Les dépôts de garantie seront retournés à tous les soumissionnaires sauf l'adjudicataire, dès que le Conseil aura accepté une des soumissions ou les aura rejetées. La Municipalité de LAC-DU-CERF gardera le chèque de dépôt de l'adjudicataire à titre de garantie d'exécution du contrat.

L'ouverture des soumissions se fera publiquement le 30 juin 2009, à compter de 15 h 05, au bureau municipal situé au 19, chemin de l'Église à Lac-du-Cerf.

Pour toute information additionnelle, nous vous prions de communiquer avec Monsieur Maurice Marier, inspecteur municipal au :

(819) 597-2424 – téléphone
(819) 660-4777 - cellulaire

La municipalité de LAC-DU-CERF ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni à payer aucun dédommagement dans un tel cas.

Donné à Lac-du-Cerf, ce neuvième jour du mois de juin de l'an deux mille neuf (9 juin 2009).

Jacinthe Valiquette, g.m.a.
secrétaire-trésorière et directrice générale

Il est de plus résolu à l'unanimité de faire paraître cette demande de soumissions dans le journal électronique SE@O, le journal L'Écho de la Lièvre ainsi que sur le site web de la municipalité.

ADOPTÉE

Résolution n° 163-06-2009
Engagement de crédit de 168 654\$ pour les travaux d'infrastructures routières – taxe fédérale d'accise sur l'essence – année 2009

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Lac-du-Cerf engage un crédit de 168 654 \$ pour les travaux d'infrastructures routières de la taxe fédérale d'accise sur l'essence pour l'année 2009 comme suit :

1. Que les employés municipaux soient affectés à l'exécution de l'ensemble des travaux autorisés, selon les salaires et les avantages sociaux déterminés dans la convention collective;
2. Que les camions nécessaires soient loués au taux horaire prévu par Transporteur en vrac secteur Labelle 07, plus les taxes fédérale et provinciale, pour le transport du concassé et du gravier brut; les camions pourront être payés au kilomètre, selon les tarifs établis par le gouvernement;

3. Que selon les disponibilités des entrepreneurs, une pelle mécanique, un chargeur sur roues, une niveleuse ou un boteur et un compacteur soient loués pour l'exécution des différents travaux;
4. Que des soumissions, par invitation, soient demandées pour les travaux de forage et de dynamitage;
5. Que des soumissions publiques soient demandées pour la fourniture et le remisage de concassé MG 20b;
6. Que soit engagé un arpenteur-géomètre pour le piquetage de chemins avec repères de métal.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 8 juin 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

Résolution n° 164-06-2009 Commission itinérante consultative – infrastructures routières – 18 juin 2009 – Mont-Laurier

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire :

- à assister à la Commission itinérante consultative sur les infrastructures routières : un bien collectif qui se tiendra à Mont-Laurier, le jeudi 18 juin 2009, à 18 h 30;
- de déboursier le coût d'inscription pour la somme de 33,86 \$ taxes incluses;
- de rembourser les frais de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 8 juin 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

HYGIÈNE DU MILIEU

RIDL – Informations par la représentante municipale

Madame Pauline Ouimet explique que concernant la demande aux municipalités afin que les redevances redistribuées soient acheminées directement à la RIDL, cette demande a été refusée.

Elle dépose le rapport de la vente de composteurs aux municipalités et elle ajoute que mercredi prochain la RIDL tiendra une porte ouverte pour les représentants municipaux pour visiter le site de la RIDL avec les nouvelles cellules et que prochainement, il devrait avoir une porte ouverte pour les citoyens.

Séance de formation compostage



ÉCHÉANCIER SÉANCE DE FORMATION COMPOSTAGE HEURE : 19H00

Semaine	Municipalité	Lieu
15 juin 2009	Notre-Dame-du-Laus	Salle communautaire À confirmer
29 juin 2009	Lac-St-Paul Lac-des-Écorces Chute-St-Philippe	Salle communautaire de Lac-St-Paul 386, rue Principale
6 juillet 2009	Notre-Dame-de-Pontmain Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles	Salle communautaire de St-Aimé-du-Lac- des-Îles 871, chemin Diotte
13 juillet 2009	Ferme-Neuve Mont-St-Michel Sainte-Anne-du-Lac	Aréna de Ferme-Neuve 172, 112 ^e Rue
20 juillet 2009	Mont-Laurier	Salle du conseil municipal 485, rue Mercier
27 juillet 2009	Lac-du-Cerf Kiamika	Salle communautaire de Lac-du-Cerf 15, rue Émard

1064, rue Industrielle CP 172
Mont-Laurier, Québec
J9L 3G9

Téléphone : (819) 623-7382
Télécopieur : (819) 623-4739
Courriel : ridl@tlb.sympatico.ca
échancier des formations.doc

Subvention de 1 310,46 \$ dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles

Lettre de la ministre, Madame Line Beauchamp, nous informant que la municipalité recevra une subvention de 1 310,46 \$ dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.

LOISIRS

Résolution n° 165-06-2009

Offre d'emploi étudiants – Préposé à l'accueil du parc de la Biche

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l'unanimité d'entériner l'offre d'emploi étudiants pour un préposé à l'accueil au parc de la Biche, se lisant comme suit :

**OFFRE D'EMPLOI POUR ÉTUDIANTS
PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL – PARC « LA BICHE »
2009**

(Dans ce texte la forme masculine désigne aussi bien les femmes que les hommes)

La municipalité de Lac-du-Cerf est à la recherche d'un étudiant en vue de pourvoir le poste de préposé à l'accueil au parc *La Biche*.

Type de poste

Personne salariée étudiante
Horaire de travail variable à raison de 40 heures par semaine

Responsabilité

Sous la supervision de l'inspecteur municipal et/ou la directrice générale, le préposé doit :

- Accueillir les gens, les informer de nos attraits touristiques et distribuer différents feuillets;
- Percevoir les droits d'entrée et remettre les reçus à cet effet;
- Comptabiliser les droits d'entrée en fin de journée et remplir les formulaires à cet effet;
- Voir à l'entretien ménager des toilettes sèches;
- Ramasser les ordures dans les poubelles situées près de la plage et dans le parc;
- Voir à la propreté à l'entrée du site.

Exigences

- Être disponible à compter du 21 juin jusqu'au 15 août 2009;
- Être étudiant à temps plein (preuve requise);
- Être disponible, débrouillard, autonome, polyvalent, dynamique et jovial;
- Communiquer facilement avec le public;
- Avoir un moyen de transport pour se rendre au travail.

Conditions salariales

9,00 \$ de l'heure

Information

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitæ **au plus tard le lundi 8 juin 2009 – 14 h** à l'adresse suivante :

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
« PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL – PLAGE - 2009 »
19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf, (Québec) J0W 1S0**

Télécopieur : (819) 597- 4036
Courriel : dg@lac-du-cerf.ca

Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour l'entrevue.

Donné à Lac-du-Cerf, ce 26^e jour du mois de mai de l'an deux mille neuf.

Jacinthe Valiquette, g.m.a.
Secrétaire-trésorière et directrice générale.

c.c. Monsieur Jacques Valiquette, représentant syndical.

ADOPTÉE

Résolution n° 166-06-2009
Offre d'emploi – Préposé à l'entretien de la patinoire

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf a fait paraître une offre d'emploi au poste de préposé à l'entretien de la patinoire ;

CONSIDÉRANT que cette offre d'emploi a été affichée le 21 mai 2009 , dans chaque service pendant dix (10) jours ouvrables, expédiée au domicile des employés absents et publiée par la poste à chaque domicile par médiaposte, sur le site d'Emploi-Québec, sur le site lac-du-cerf.info ainsi que dans le bulletin municipal ;

CONSIDÉRANT que les personnes intéressées devaient faire parvenir leur curriculum vitæ au plus tard le lundi 8 juin 2009, à 14 h;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par la conseillère Pauline Ouimet et résolu à l'unanimité d'engager au poste de préposé à l'entretien de la patinoire, monsieur Yves Martin, et ce, pour la période du 06 décembre 2009 au 13 mars 2010 :

NATURE DU POSTE

Saisonnier – Temps partiel

Emploi à temps irrégulier et selon les conditions climatiques - Horaire variable

Sous l'autorité du conseil municipal de Lac-du-Cerf, le préposé est responsable de l'entretien de la patinoire et à cette fin, planifie, organise, dirige et contrôle les activités de la patinoire.

DESCRIPTION DES TÂCHES DU PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

- Préparer la surface du terrain;
- Arroser la patinoire;
- Déneiger la patinoire avec la souffleuse et le grattoir avant l'arrivée des utilisateurs et durant les heures d'ouverture (si nécessaire);
- Réparer les trous et les fissures dans la glace;
- Déneiger les cabanes des joueurs;
- Déneiger et sabler (si nécessaire) devant les portes d'entrée;
- Déneiger les bandes permettant à la machinerie d'entrer sur la patinoire;
- Assurer la sécurité des utilisateurs;
- Faire fonctionner le matériel d'entretien de la patinoire;
- Assurer le bon fonctionnement de l'équipement et de la machinerie, voir à leur entretien et à leur rangement;
- Assurer l'entretien ménager du centre civique et voir à se procurer les produits de nettoyage;
- Déverrouiller le centre civique avant l'arrivée des utilisateurs; lumières soient fermées, que le chauffage ne soit pas trop élevé et que les chasses d'eau des toilettes ne soient pas restées enclenchées.
- Ouvrir les lumières de la patinoire;
- Afficher l'horaire d'utilisation de la patinoire.

L'arrosage et le déneigement de la patinoire se feront en dehors des heures d'ouverture de façon à assurer la sécurité des utilisateurs.

Heures d'ouverture de la patinoire et du centre civique :

Lundi au jeudi :	De 11 h 00 à 20 h 00
Vendredi :	De 11 h 00 à 21 h 00
Samedi et dimanche :	De 11 h 00 à 21 h 00

QUALIFICATIONS REQUISES

Avoir une connaissance de l'entretien d'une patinoire
Faire preuve d'une très grande disponibilité et d'une habileté certaine à communiquer avec le public
Être disponible 7 jours par semaine

RÉMUNÉRATION

Selon la convention collective en vigueur.

* À noter que la personne retenue aura une période de probation de six (6) mois à faire, avant d'obtenir le poste de préposé à l'entretien de la patinoire (art. 3.01 b)de la convention collective en vigueur).

DÉBUT DE L'EMPLOI

Disponibilité à compter du 6 décembre 2009.

c.c. Monsieur Jacques Valiquette, représentant syndical

ADOPTÉE

Formation d'un comité de sélection pour le poste de préposé à l'accueil au parc de la Biche

N'ayant qu'une seule candidature au poste de préposé à l'accueil au parc la Biche puisque mademoiselle Stéfany Lavigne a retiré sa candidature et que monsieur Jason Patry Labelle a appliqué sur le poste de préposé à l'accueil pour le lavage des embarcations et le parc Le Petit Égaré, le Conseil municipal n'a pas besoin de former un comité de sélection.

Avant de procéder à l'engagement, l'étudiant sera rencontré afin de voir s'il peut accomplir le travail demandé et si oui, lors d'une prochaine séance le Conseil municipal entérinera l'engagement de l'étudiant.

Résolution n° 167-06-2009
Club des Loisirs du Lac-du-Cerf – Demande de financement pour la Fête nationale du Québec 2009

Il est proposé par le conseiller Michel St-Louis appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu à l'unanimité d'accorder une subvention de 500\$ au Club des Loisirs de Lac-du-Cerf pour l'organisation de la Fête nationale du Québec qui se tiendra le 24 juin 2009.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 8 juin 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

Résolution n° 168-06-2009
Engagement de crédit de 2 000 \$ pour le rafraîchissement du centre civique dans le cadre du Programme *Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER*

Il est proposé par le conseiller Michel St-Louis appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité d'engager un crédit de 2 000 \$ pour le rafraîchissement du centre civique dans le cadre du Programme *Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER* et que lesdits travaux de rafraîchissement soient effectués par des bénévoles, et ce, sans que les personnes salariées régulières et les personnes salariées régulières saisonnières ne subissent aucune baisse d'heures de travail.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 8 juin 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

CULTURE

Résolution n° 169-06-2009

Échange de livres au CRSBPL – 16 juin 2009 – Sainte-Agathe-des-Monts

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l'unanimité d'autoriser Mesdames Francine B. St-Louis, Karin Grulke et Micheline Bélisle à participer à la journée d'échange de livres qui se tiendra au Centre régionale de services aux bibliothèques publiques des Laurentides, le 16 juin 2009, à Sainte-Agathe-des-Monts et à rembourser les frais de déplacement et de repas sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

LACS ET ENVIRONNEMENT

Résolution n° 170-06-2009

Offre d'emploi étudiants – Préposé à l'accueil pour le lavage des embarcations et le parc Le Petit Égaré

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l'unanimité d'entériner l'offre d'emploi étudiants pour un préposé à l'accueil au poste de lavage des embarcations et au parc Le Petit Égaré, se lisant comme suit :

**OFFRE D'EMPLOI POUR ÉTUDIANTS
PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL POUR LE LAVAGE DES EMBARCATIONS
ET PARC LE PETIT ÉGARÉ 2009**

(Dans ce texte la forme masculine désigne aussi bien les femmes que les hommes)

La municipalité de Lac-du-Cerf est à la recherche d'un étudiant en vue de pourvoir le poste de préposé à l'accueil pour le lavage des embarcations et le parc Le Petit Égaré.

Type de poste

Personne salariée étudiante
Horaire de travail variable à raison de 40 heures par semaine

Responsabilités

Sous la supervision de l'inspecteur municipal et/ou la directrice générale, le préposé doit :

POSTE DE LAVAGE ET QUAI PUBLIC:

- Accueillir les plaisanciers et percevoir les droits de lavage;
- Laver les embarcations nautiques et les accessoires;
- Préparer et distribuer une trousse d'informations pour sensibiliser les gens à la protection des lacs, de l'environnement et de la santé (myriophylle à épis, cyanobactéries (algues bleues), limite de vitesse sur les lacs, renaturation des rives, phosphates, etc.);
- Contrôler la barrière du quai municipal;
- Entretenir les abords des chemins conduisant au quai municipal et le terrain adjacent au poste de lavage des embarcations nautiques (tonte du gazon).
- Arroser les plantes et les fleurs de l'Hôtel- de- Ville (même endroit que le poste de lavage).

PARC "LE PETIT ÉGARÉ"

- Percevoir les droits d'entrée du camping rustique " Le Petit Égaré";
- Assurer une surveillance;
- Voir à l'entretien ménager des toilettes sèches et à la propreté du site;

- Posséder une automobile et avoir un permis de conduire;

Ces travaux seront exécutés au poste de lavage, 19 chemin de l'Église, au quai public juste en face et au parc "Le Petit Égaré", chemin Léonard, Lac du Cerf (déplacement en automobile requis).

Exigences

- Être disponible à compter du 21 juin jusqu'au 22 août 2009;
- Avoir de l'intérêt pour le travail manuel extérieur.
- Aptitudes à travailler sous différents climats.
- Être en bonne forme et endurance physique.
- Être travaillant et prévoyant en matière de sécurité.
- Avoir de l'entregent.
- Avoir de l'habileté à communiquer avec le public.
- Être autonome.
- Savoir lire et écrire.
- Être étudiant à temps plein (preuve requise);
- Avoir un moyen de transport pour se rendre au travail.

Conditions salariales

9,00 \$ de l'heure

Information

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitæ

au plus tard le lundi 8 juin 2009 – 14 h à l'adresse suivante :

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
« PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL – PLAGE - 2009 »
19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf, (Québec) J0W 1S0**

Télécopieur : (819) 597- 4036

Courriel : dg@lac-du-cerf.ca

Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour l'entrevue.

Donné à Lac-du-Cerf, ce 26^e jour du mois de mai de l'an deux mille neuf.

Jacinthe Valiquette, g.m.a.
Secrétaire-trésorière et directrice générale.

c.c. Monsieur Jacques Valiquette, représentant syndical.

ADOPTÉE

Formation d'un comité de sélection pour le poste de préposé à l'accueil au lavage des embarcations et au parc Le Petit Égaré

N'ayant qu'une seule candidature au poste de préposé à l'accueil pour le lavage des embarcations et le parc Le Petit Égaré, le Conseil municipal n'a pas besoin de former un comité de sélection.

Avant de procéder à l'engagement, l'étudiant sera rencontré afin de voir s'il peut accomplir le travail demandé et si oui, lors d'une prochaine séance le Conseil municipal entérinera l'engagement de l'étudiant.

Distribution d'arbres gratuits

Monsieur Robert Scantland a avisé la municipalité que suite à la distribution d'arbres qui s'est tenue le 30 mai 2009, il reste environ 400 arbres qu'il entrepose chez lui pour distribution et qu'il a placé une affiche dans les commerces et au bureau municipal à ce sujet. Il explique qu'il ne peut pas conserver les arbres pour une longue période, car plusieurs sont à racines nues. Il ajoute qu'il va planter environ 20 arbres sur la bande riveraine du terrain de la fabrique en face de l'église.

COBALI – Invitation à un atelier sur la revégétalisation des bandes riveraines

Le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre invite la population à un atelier sur la revégétalisation des bandes riveraines, le 28 juin 2009, de 9 h 30 à 12 h 30, au Centre communautaire de Lac-du-Cerf situé au 15, rue Émard.

Association de protection du Petit et du Grand Lac du Cerf

L'Association invite la population à sa réunion annuelle qui se tiendra le 4 juillet 2009, à 9 h, au Centre communautaire de Lac-du-Cerf situé au 15, rue Émard.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent. Elle a débuté à 20 h 25 et s'est terminée à 20 h 29.

Résolution n° 171-06-2009
Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis, appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité de lever la séance. Il est 20 h 30.

ADOPTÉE

Denis Simard,
Maire

Jacinthe Valiquette,
Secrétaire-trésorière et directrice générale